

APPARTEMENT DE VACANCES, VILLAREPOS

ECO LOFT À VILLAREPOS

Les hôtes dorment dans une bâtisse en bois, isolée avec de la paille et enduite d'argile. L'odeur du bois y est authentique. L'eau de pluie est filtrée et l'électricité provient directement du toit. Le jardin abrite exclusivement des plantes indigènes, une prairie fleurie et des herbes aromatiques . Selon la saison, d'autres fleurs s'épanouissent. La vue sur les collines boisées est magnifique et apaisante.

Le studio est accessible par une entrée séparée. Vous disposez de 42 m² et d'une terrasse. La pièce est grande, orientée vers le sud et inondée de lumière. Deux grandes fenêtres vous permettent d'avoir une vue sur le jardin et la colline boisée 'Bois de Chatel'.

La cuisine est équipée de plaques de cuisson, d'un four et d'un réfrigérateur, de vaisselle, de plats et de moules à pâtisserie. Il y a une table à manger pour 4 personnes, un canapé, deux fauteuils pour des moments de repos et de détente. heures de lecture et un nid Hüsler de 180 cm de large.

Pour les périodes plus fraîches, le poêle à accumulation peut être chauffé. Le bois est mis à disposition. Derrière la cuisine se trouve la salle de bain avec douche et WC. La salle de bain est intégrée au studio et privée. Dans le petit passage devant la salle de bain, il y a une grande armoire. Trois fenêtres sont équipées de moustiquaires, toutes les fenêtres peuvent être obscurcies par des stores.



CONTACT

La Fayaula 42
1583 Villarepos
+41788203712
bonjour@sunpower-on.ch

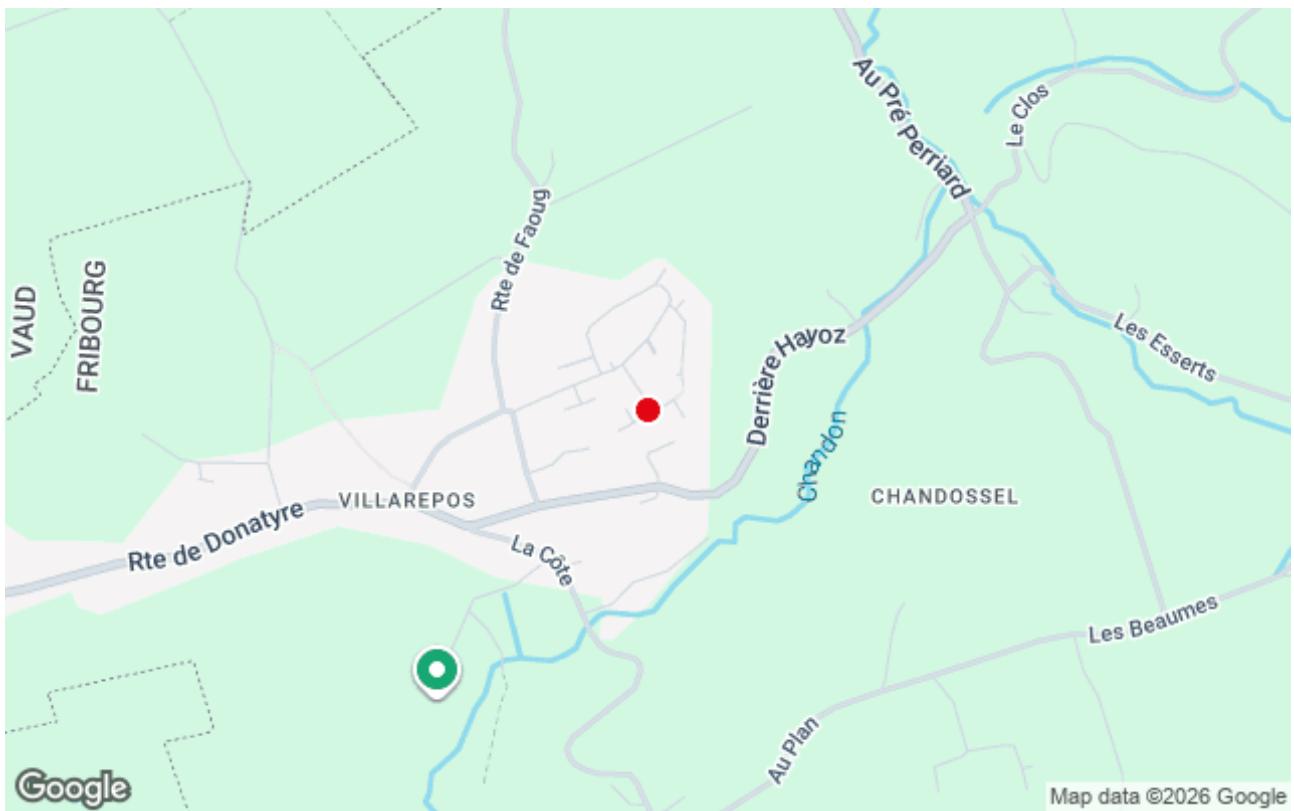
PRIX

Prix

Pour deux personnes / nuit	CHF 120.-
Nettoyage	CHF 50.-

BON À SAVOIR

- Heure d'enregistrement
- 15.00-20.00 heures
- Autres horaires sur demande
- Animaux de compagnie
- Chiens uniquement, bien dressés et sur demande
- Conditions supplémentaires
- Nombre minimum de nuits : 2
- Zone non-fumeur : à l'intérieur de la maison et dans le jardin.
- Nombre d'invités : 2
- 6 personnes au maximum peuvent être présentes pendant la journée.
- Heures de repos nocturne
- heure de repos nocturne prescrite par la loi dans toute la Suisse : 22 heures à 6 heures, toute la journée les jours fériés. Pendant ces heures, veuillez réduire votre volume de parole à l'extérieur, la radio et les autres sources de bruit.



PDF généré le 01.01.2026